

Inégalités environnementales et sociales : identifier les urgences, créer des dynamiques

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Les Outre-mer se trouvent encore aujourd'hui dans une phase de rattrapage, ceci explique un cumul notable sur ces territoires, d'importantes inégalités : inégalités économiques, sociales et environnementales.

L'énumération des « *inégalités environnementales d'exposition* » en Outre-mer est particulièrement longue : risques sismiques, volcanique, épidémique, cyclonique, glissements de terrains, pollution des eaux et des sols... Ces facteurs de risques structurels, mais aussi la croissance démographique ou l'urbanisation rapide sont encore insuffisamment pris en compte dans la mise en œuvre des grandes politiques publiques et expliquent la prééminence d'autres formes d'inégalités sur les territoires ultramarins, notamment économiques et sociales.

L'avis traite de manière détaillée de ces spécificités ultramarines par le biais de 4 focus :

- l'adaptation au risque climatique ;
- les pesticides et notamment la crise du chlordécone aux Antilles ;
- la question de l'accès à l'eau ;
- la problématique de la gestion des déchets.

Le groupe de l'Outre-mer apprécie le choix de ces thèmes dans la mesure où ils montrent bien les interactions très fortes qui existent entre inégalités environnementales, économiques et sociales.

S'agissant de la question de l'adaptation au risque climatique, des progrès ont été réalisés puisque l'impact du changement climatique est progressivement intégré dans la plupart des plans stratégiques, schémas d'aménagement et autres études de réalisation d'ouvrages. Mais sur ce sujet, il faut surtout que ces collectivités renforcent les initiatives communes avec les pays tiers voisins, afin de permettre le partage de connaissances, d'expériences et l'élaboration de stratégies d'adaptation appropriées et performantes.

S'agissant de la question des pesticides avec l'exemple du chlordécone aux Antilles, le groupe de l'Outre-mer tient à souligner la pertinence des recommandations formulées sur un sujet sensible où les interactions entre inégalités environnementales, sociales et économiques sont très fortes.

Enfin, s'agissant des deux thématiques « accès à l'eau » et « gestion des déchets », certaines collectivités ultramarines, confrontées à d'importantes difficultés financières, peinent à assumer les compétences dont elles ont la charge. Dans ces domaines, les retards sont encore très importants avec des coûts d'accès à l'eau particulièrement élevés.

Le groupe de l'Outre-Mer se réjouit que les problématiques ultramarines aient été bien prises en compte et a par conséquent voté l'avis.